

CNAMGS/Opération de recensement et sensibilisation des opérateurs privés

Les agents recenseurs sur le terrain depuis lundi

L.R.A.

Libreville/Gabon

Pendant un mois, ils sillonnent les communes de Libreville, Owendo et Akanda, pour identifier et sensibiliser les employeurs et travailleurs du secteur privé non encore enrôlés à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS).

DANS le cadre de l'extension de la couverture maladie à tous les assujettis, des équipes mobiles de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) sillonnent, depuis lundi, les communes de Libreville, Owendo et Akanda. Objectifs : identifier les employeurs et travailleurs du secteur privé, essentiellement non enrôlés. « Sont concernés par cette opération, principalement, les petits opérateurs économiques et autres compatriotes qui ont des activités génératrices de revenus mensuels supérieurs ou égaux au Salaire minimum interprofessionnel garanti



Les conseillers du DG de la CNAMGS, Guy Faustin Okologho (gauche) et Moïse Modandi Wa-Komba.

(SMIG)», ont expliqué Guy Faustin Okologho et Moïse Modandi Wa-Komba, respectivement conseiller technique et conseiller administratif du directeur général de la CNAMGS. Ce sont donc les structures scolaires et sanitaires privées, les hôtels et motels, menuiseries, ateliers de couture et autres salons de coiffure qui seront identifiés. « Lorsque nous nous rapprochons des pharmacies, des commerçants des marchés, nous nous rendons compte qu'il y a de

nombreux Gabonais qui ne disposent pas encore de la carte d'assurance maladie. La direction générale a donc estimé qu'il était important de répondre à cette préoccupation qui permettra, comme à d'autres citoyens, de bénéficier des services y relatifs», a justifié M. Okologho. Et les conseillers de préciser que les agents recenseurs sur le terrain n'inquiètent pas les usagers. « Ces agents recenseurs n'ont nullement le droit de demander ou d'exiger quoi que ce soit



Un agent recenseur chez un opérateur économique à Libreville.

en matière de règlement à ces usagers. Que les opérateurs économiques soient fixés. Ils n'ont rien à déboursier. Qu'ils donnent leur identité, leur entreprise, le nombre d'employés qu'ils ont et c'est tout», a encore clarifié M. Okologho. À terme, le travail qui sera fait par l'assureur étatique consistera à extirper du fichier des Gabonais économiquement faibles (GEF) tous ceux qui sont travailleurs en ce moment, en vue de les basculer dans le fonds du secteur privé après leur immatricula-

tion à la CNAMGS. « C'est une frange très importante qui pèse lourd et qui grève les autres fonds, Il est utile pour la CNAMGS que les GEF soient immatriculés comme tels et que ceux qui ont des activités qui leur permettent d'avoir des revenus bénéficient d'un fonds qui leur soit dédié», a insisté M. Okologho. Qui a précisé que les étrangers, bien majoritaires dans le secteur, ne sont pas concernés par l'opération. Pour ce qui est du mécanisme de prélèvement, il n'est pas encore, pour l'heure, établi.

mais son authenticité a été vivement contestée par le musée Van Gogh d'Amsterdam. "Sur la base d'années de recherches, sur les dessins de Van Gogh dans la collection du musée et à d'autres endroits, (les experts) ont conclu que ces dessins étaient des imitations", a affirmé le musée. Dans un communiqué diffusé au moment où le livre était dévoilé à la presse par Le Seuil, le musée d'Amsterdam met notamment en exergue la qualité de l'encre utilisée, le style des dessins et des erreurs topographiques. "Il y a un temple, il y a donc des gardiens du temple, c'est inévitable", a réagi à Paris l'éditeur de l'ouvrage, Bernard Com-

• Santé

Contact interdit

Les Pays-Bas ont renforcé hier leurs mesures pour combattre la propagation de la grippe aviaire H5N8 sur leur territoire, après la mort imputable à ce virus de dizaines d'oiseaux d'élevage et de 1.250 oiseaux marins.

Rassemblés par I . I